

# PROJET DE DEVELOPPEMENT

2017 – 2020

C.D.S.A. 43



**CNDS**  
CENTRE NATIONAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DU SPORT



## IDENTITE DE L'ASSOCIATION

**NOM – SIGLE** : Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire (C.D.S.A. 43)

**ADRESSE** : 6, rue de la Ronzade  
43000 LE PUY-EN-VELAY

**ADRESSE BUREAUX** : C.D.S.A. 43 – Espace Coworking  
7, boulevard Saint-Louis  
43000 LE PUY-EN-VELAY

**TELEPHONE** : 06.81.67.17.24

**MAIL** : cdsa43@gmail.com

### **PRESIDENT**

DIET Thierry

06.81.67.17.24

diet.thierry@wanadoo.fr

### **SECRETAIRE**

GUILLAUMOND Valérie

### **TRESORIER**

CRESPY Frédérique

### **LES SALARIES**

**Conseiller sportif départemental :**

LACASSAGNE Delphine

**Agent d'animation et de développement :**

HUGON Audrey

**Agent d'animation :**

AMATE Margaux

## EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

### **COMITE DE PILOTAGE**

**Président :**

Thierry DIET

**Conseiller Technique Fédéral :**

Delphine LACASSAGNE

**Agent d'animation et de développement :**

Audrey HUGON

**Agent d'animation :**

Margaux AMATE

## EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

**Elu responsable :** Thierry DIET  
**Conseiller Technique Fédéral :** Delphine LACASSAGNE  
**Salariées :** Audrey HUGON ; Margaux AMATE

### COMMISSIONS SPORTIVES

<b>Commission</b>	<b>Responsable</b>	<b>Membres</b>	<b>Consultants</b>
Accompagnement des clubs et des sections adaptées	Thierry DIET	Frédérique CRESPIY Valérie GUILLAUMOND	Delphine LACASSAGNE
Adulte	Marc BOIZOT	Nicole BEGUE Jean-Louis BISSUEL Frédérique CRESPIY Jean-Luc SABATIER Jean-Louis SAGNARD	David AGRAIN Pierre BELLEDENT Christophe BRUGIROUX Amélie CHARUAULT Emilie GIBERT Bruno LEROY Emilie MULLER Cathy PASCAL Lucie PERGER Guillaume RIVET
Jeune	Delphine LACASSAGNE	Audrey HUGON Margaux AMATE	Daniel BARRY Raphaël DOLMAZON Laurent GIRAUD Julien PAYZAC
Activités motrices	Nicole BEGUE	Maud CHONION Delphine LACASSAGNE Audrey HUGON Margaux AMATE	Pierre BELLEDENT Amélie CHARUAULT Bruno LEROY Cathy PASCAL Lucie PERGER
Haut-niveau	Thierry DIET	Delphine LACASSAGNE	Audrey HUGON Margaux AMATE
Partenariat et communication	Frédérique CRESPIY	Jean-Louis BISSUEL Joël FERRIER	Delphine LACASSAGNE

# DIAGNOSTIC

## 1. ADMINISTRATION / ELUS ET MEMBRES

**SIEGE SOCIAL** : 6, rue de la Ronzade  
43000 LE PUY-EN-VELAY

### **MEMBRES DU BUREAU DIRECTEUR** :

**Président** : DIET Thierry  
**Vice-président** : LEGENDRE Daniel  
**Trésorier** : CRESPIY Frédérique  
**Trésorier adjoint** : LIONNET Robert  
**Secrétaire** : GUILLAUMOND Valérie  
**Secrétaire adjoint** : CHONION Maud

### **MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR** :

Nicole BEGUE, Jean-Louis BISSUEL, Marc BOIZOT, Catherine CORTIAL, Frédérique CRESPIY, Joël FERRIER, Valérie GUILLAUMOND, Jean-Louis SAGNARD.

## 2. ASSOCIATIONS / CLUBS

En 2015 – 2016, le nombre d'associations et de clubs s'élève à 11 dont :

- 7 associations « sport adapté »
- 4 sections adaptées de clubs ordinaires affiliés à la FFSA

<b>ASSOCIATIONS / CLUBS</b>	<b>N° AFFILIATION FFSA</b>	<b>CATEGORIES</b>
AUORE	43/01	SENIORS / VETERANS
VITAL	43/02	SENIORS / VETERANS
LA SOURCE DU PASSERAND	43/07	SENIORS / VETERANS
LES AMIS DE LA MERISAIE	43/09	SENIORS / VETERANS
LE ROCHER DE MAZARD	43/12	SENIORS / VETERANS
ENTENTE SPORTIVE HAUT ALLIER ALLAGNON	43/13	SENIORS / VETERANS
CLUB OMNISPORTS DE COUBON	43/14	JEUNES / SENIORS / VETERANS
ECOLE DE PETANQUE DU SECTEUR DU PUY	43/15	SENIORS / VETERANS
SCOOP	43/16	JEUNES
LES ARCHERS DE LA JEUNE LOIRE	43/17	SENIORS / VETERANS
US SUCS ET LIGNON	43/18	JEUNES

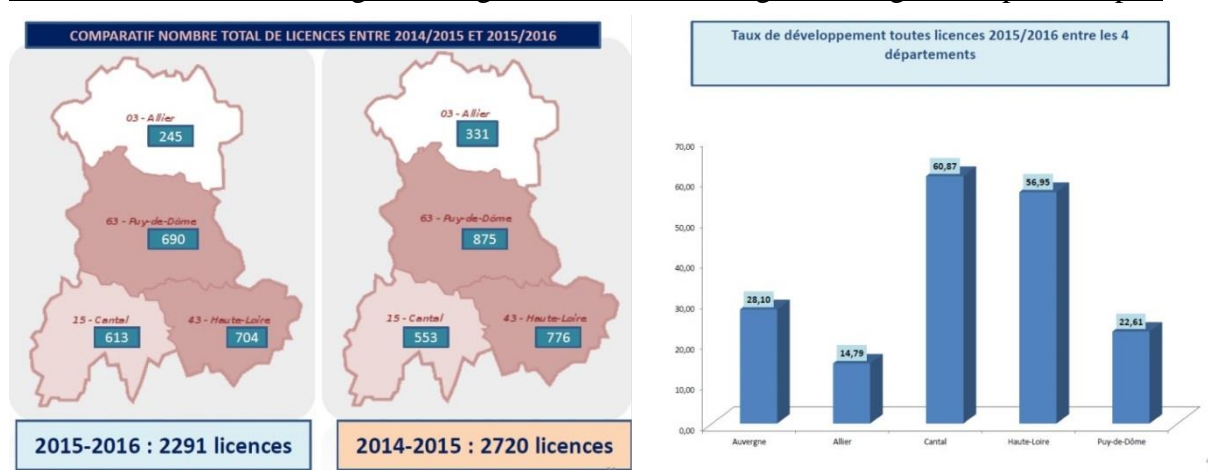
### 3. EFFECTIFS SPORTIFS

EFFECTIFS LICENCES 2013 – 2016*				
	2012 - 2013	2013 - 2014	2014 - 2015	2015 - 2016
Toutes licences	757	646	776	704
Sans licences découvertes**	462	486	536	549
DETAILS DES LICENCES				
Licences jeune compétitive	43	34	32	40
Licences jeune non compétitive	8	0	0	0
Licences adulte compétitive	142	160	162	154
Licence adulte non compétitive	228	251	297	302
Licences dirigeants	41	41	45	53
Licences découvertes**	295	160	240	155

\* Les effectifs des licences sont édités avec les chiffres officiels de la FFSA.

\*\* Les licences découvertes sont attribuées pour une journée et limité à trois journées par personne et par saison sportive. Au Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire, la politique départementale est de majorer le prix des licences découvertes de 2 € pour en limiter la consommation et favoriser la prise de licence à l'année.

Documents extraits du Diagnostic régional 2015-2016 Ligue Auvergne du Sport Adapté.



En 2015 – 2016, la Haute-Loire est le premier département d’Auvergne en termes de licences et le deuxième en termes de taux de pénétration\*.

\*Le taux de pénétration correspond au nombre de licenciés FFSA en fonction du nombre de personnes en situation de handicap mental.

#### 4. ETAT ACTUEL DU COMITE DEPARTEMENTAL

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Convention Pluriannuelle d'Objectifs (le Département 43, DDCSPP 43, CDSA 43).</li><li>▪ Comité Départemental est une véritable tête de réseau pour les associations et clubs affiliés (<i>notamment la demande unique CNDS</i>).</li><li>▪ Dynamisme et autonomie des associations et clubs affiliés.</li><li>▪ Bénévoles actifs.</li><li>▪ Partenariats actifs et nombreux.</li><li>▪ Collaboration et bonne réactivité sur les projets des partenaires.</li><li>▪ Déploiement de prestations sportives sur le département (<i>prise en charge à 100% par les établissements</i>).</li><li>▪ Développement d'actions spécifiques locales</li><li>▪ Calendrier sportif étoffé et varié.</li><li>▪ Collaboration avec le milieu ordinaire (<i>collaboration avec l'association DAHLIR</i>).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Peu de bénévoles actifs.</li><li>▪ Equipe Technique Départementale en cours de réflexion et de création.</li><li>▪ Communication insuffisante sur les actions « Sport Adapté ».</li><li>▪ Image approximative du « Sport Adapté » auprès du grand public.</li><li>▪ Développement durable des actions des associations.</li><li>▪ Participation difficile à l'offre sportive jeune.</li><li>▪ Féminisation de la pratique.</li></ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Convention Pluriannuelle d'Objectifs (le Département 43, DDCSPP 43).</li><li>▪ Bénévoles volontaires dans les associations et clubs affiliés mais à repositionner au cœur du projet de développement du Comité Départemental.</li><li>▪ Adopter une nouvelle structuration du Comité Départemental grâce à la création de commissions.</li><li>▪ S'adapter et développer les nouvelles priorités régionales avec la fusion des Ligues Sport Adapté d'Auvergne et de Rhône-Alpes sur le département.</li><li>▪ Impliquer directement les sportifs au sein des projets développés ou à développer.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avenir des subventions CNDS, FFSA et CNSA pour le poste de développement.</li><li>▪ Avenir et pérennité des postes d'animations sportives intervenants dans les établissements du secteur médico-social.</li><li>▪ S'adapter et développer les nouvelles priorités régionales avec la fusion des Ligues Sport Adapté d'Auvergne et de Rhône-Alpes sur le département.</li></ul>

## PRIORITES NATIONALES

Développer et mettre  
en place des  
dispositifs  
opérationnels

Accompagner les  
acteurs du sport  
adapté

Optimiser la stratégie  
de haut-niveau

Amplifier le  
dispositif partenarial

## PRIORITES REGIONALES

Développement  
des dispositifs  
opérationnels

Accompagner les  
acteurs du sport  
adapté

Optimiser la  
stratégie de haut-  
niveau

Amplifier le  
dispositif  
partenarial

Améliorer notre  
communication

## PRIORITES DEPARTEMENTALES 2017 - 2020

Les priorités départementales du Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire sont définies en fonction des priorités nationales et régionales définies par le plan fédéral de la Fédération Française du Sport Adapté et des domaines d'éligibilités du Département et de l'Etat.

### Accompagnement des associations et clubs

Domaine 3 - Domaine 6  
Axe 1 - Axe 5

### Offre sportive ADULTE

Domaine 1 - Domaine 2 - Domaine 3  
Axe 1 - Axe 2 - Axe 3 - Axe 6

### Offre sportive JEUNE

Domaine 1 - Domaine 2 - Domaine 3  
Axe 1 - Axe 2 - Axe 3 - Axe 6

### Le réseau de partenaires

Domaine 3 - Domaine 5 - Domaine 6  
Axe 1 - Axe 4 - Axe 5

### Accompagner vers une pratique de haut-niveau

Domaine 3 - Domaine 4  
Axe 1 - Axe 6

### Améliorer nos axes de communication

Domaine 3 - Domaine 6  
Axe 1 - Axe 5



# 1. ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS ET CLUBS

**Objectif principal** : accompagner, développer et faciliter les actions des associations et clubs affiliés au Sport Adapté

**Plan d'actions** :

- Inciter la création d'associations, de clubs ou de sections Sport Adapté ;
- Accompagner et structurer les associations, clubs et sections Sport Adapté affiliés ou en cours d'affiliation ;
- Coordonner et valoriser les actions des associations, clubs et sections Sport Adapté sur le département ;
- Recenser, mettre à jour et diffuser le calendrier départemental des journées Sport Adapté ;
- Coordonner les actions Sport Adapté selon les grandes thématiques sportives : loisirs, compétitions, activités motrices, sport adapté jeunes, haut-niveau ;
- Favoriser la pratique de tous, adultes, jeunes, féminines ... ;
- Valoriser tous les niveaux de pratique Sport Adapté.

**Moyens à mettre en œuvre** :

- Organiser une rencontre en début de saison et fin de saison avec toutes les associations, clubs et section Sport Adapté organisateurs de journée Sport Adapté sur le département ;
- Organiser une rencontre de début et de fin de saison pour accompagner les associations, clubs et sections Sport Adapté dans les démarches administratives ;
- Créer une journée promotionnelle Sport Adapté à destination de tous les licenciés et futurs licenciés du Sport Adapté du département ;
- Créer une soirée promotionnelle et festive Sport Adapté à destination de tous les licenciés et dirigeants Sport Adapté pour mettre en valeur tous les résultats sportifs et toutes les actions des associations, clubs et sections Sport Adapté.

**Indicateurs et moyens d'évaluation** :

- Nombre d'associations, clubs et sections affiliés la Fédération Française du Sport Adapté ;
- Nombre de licences toutes confondues (*licences jeunes, adultes, dirigeants, compétitives ou non compétitives et licences découverte*) ;
- Présence des associations, clubs et sections affiliés aux différents événements proposés par le Comité Départemental du Sport Adapté de la Haute-Loire.

## 2. OFFRE SPORTIVE ADULTE

**Objectif principal** : améliorer l'offre de pratique sportive adaptée adulte pour le plus grand nombre

**Plan d'actions** :

- Varier le calendrier de journées Sport Adapté Adulte ;
- Diversifier l'offre de séjours sportifs adaptés ;
- Favoriser la pratique physique et sportive régulière ;
- Dynamiser la féminisation de la pratique physique et sportive.

**Moyens à mettre en œuvre** :

- Proposer de nouvelles thématiques de journées non compétitives ;
- Proposer de nouvelles formules de journées compétitives ;
- Proposer de nouvelles formules de séjours sportifs (*durée, lieux, public accueilli, ...*) ;
- Organiser des journées en fonction des zones géographiques définies ;
- Pérenniser les interventions dans les établissements spécialisés afin de favoriser une pratique sportive régulière ;
- Mettre en place des créneaux hebdomadaires d'entraînements pour débutants ou in initiés.

**Indicateurs et moyens d'évaluation** :

- Nombre de journées organisées sur le département ;
- Nombre de journées organisées sur le département en fonction des thématiques proposées ;
- Nombre de participants ;
- Nombre de séjours sportifs proposés
- Nombre de participants aux séjours sportifs ;
- Participation aux créneaux hebdomadaires d'entraînements.

### 3. OFFRE SPORTIVE JEUNE

**Objectif principal** : améliorer l'offre de pratique sportive adaptée jeune pour le plus grand nombre.

**Plan d'actions** :

- Varier le calendrier de journées Sport Adapté Jeunes ;
- Accompagner les jeunes vers la pratique sportive compétitive ;
- Créer une offre de séjours sportifs adaptés ;
- Favoriser la pratique physique et sportive régulière ;
- Dynamiser la féminisation de la pratique physique et sportive.

**Moyens à mettre en œuvre** :

- Proposer de nouvelles thématiques de journées non compétitives ;
- Proposer de nouvelles formules de journées compétitives ;
- Proposer de nouvelles formules de séjours sportifs (*durée, lieux, public accueilli, ...*) ;
- Organiser les journées en fonction des zones géographiques définies ;
- Sensibiliser les établissements spécialisés à une pratique physique et sportive régulière ;
- Mettre en place des créneaux hebdomadaires d'entraînements pour débutants ou in initiés.

**Indicateurs et moyens d'évaluation** :

- Nombre de journées organisées sur le département ;
- Nombre de journées organisées sur le département en fonction des thématiques proposées ;
- Nombre de participants ;
- Nombre de séjours sportifs proposés
- Nombre de participants aux séjours sportifs ;
- Participation aux créneaux hebdomadaires d'entraînements.
- Nombre d'associations, clubs ou sections Sport Adapté Jeunes
- Nombre de sportifs participants aux différentes compétitions jeunes.

## 4. LE RESEAU DE PARTENAIRES

**Objectif principal** : amplifier et entretenir le réseau de partenaires.

**Plan d'actions** :

- Participer aux actions autour du Sport et Handicap des autres fédérations ;
- Sensibiliser autour du Sport et Handicap dans les écoles, collèges, lycées et dans les accueils de loisirs pour mineurs ;
- Sensibiliser et former autour du Sport et Handicap auprès des professionnels du secteur médico-social ;
- Entretien du réseau des partenaires de collectivités ;
- Développer des liens de proximité avec les Comités Départementaux des autres fédérations ;
- Développer des liens de proximité avec les associations gestionnaires.

**Moyens à mettre en œuvre** :

- Promouvoir nos actions de sensibilisation auprès des établissements scolaires ;
- Promouvoir nos actions de sensibilisation auprès des organismes de formation ;
- Mise en place d'une sensibilisation autour de l'accompagnement des personnes en situation de handicap lors de la pratique physique et sportive ;
- Mise en place de convention avec les différents Comités Départementaux ;
- Mise en place de convention avec les différentes associations gestionnaires.

**Indicateurs et moyens d'évaluation** :

- Nombre d'actions de sensibilisation dans les établissements scolaires ;
- Nombre d'actions dans les formations déjà existantes dans les organismes de formations ;
- Nombre de conventions existantes et en cours de création.

## 5. ACCOMPAGNER VERS UNE PRATIQUE DE HAUT-NIVEAU

**Objectif principal** : émergence d'une pratique de haut-niveau.

**Plan d'actions** :

- Accompagner vers le secteur compétitif ;
- Repérer les sportifs ayant un fort potentiel ;
- Accompagner les sportifs vers le secteur haut-niveau.

**Moyens à mettre en œuvre** :

- Mettre en place des journées de détection en fonction des disciplines de haut niveau définies par la Fédération Française du Sport Adapté ;
- Proposer plusieurs compétitions sur le département afin d'évaluer le niveau des sportifs ;
- Accompagner les sportifs vers les compétitions régionales et nationales ;

**Indicateurs et moyens d'évaluation** :

- Nombre de journées détection organisées ;
- Nombre de sportifs listés sur les listes de bon et haut-niveau départemental et régional ;
- Nombre de sportifs participant aux compétitions nationales.

## 6. AMELIORER NOS AXES DE COMMUNICATION

**Objectif principal** : améliorer et déployer nos actions de communication sur le département.

**Plan d'actions** :

- Utiliser et adapter les supports de communication nationaux et régionaux au niveau de notre département ;
- Créer de nouveaux supports de communication en fonction des exigences de la charte graphique de la Fédération Française du Sport Adapté ;

**Moyens à mettre en œuvre** :

- Créer une plaquette de présentation du Comité Départemental ;
- Créer un site internet ;
- Faire vivre la page Facebook du comité ;
- Harmoniser les supports de communication déjà existants (*fiche d'inscription journées, calendrier, projet et bilan d'intervention, ...*).

**Indicateurs et moyens d'évaluation** :

- Meilleure visibilité du C.D.S.A. 43 sur le département.